



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 36185

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le système de formation professionnelle initiale instauré en Allemagne. Le taux de chômage des jeunes actifs en Allemagne est trois fois moins important que celui des jeunes actifs en France. Dans son rapport du mois de février 2013, le Centre d'analyse stratégique évoque le système allemand comme inspiration à la réflexion française en ce qui concerne le partage des responsabilités entre acteurs de l'apprentissage et l'importance de la valeur sociale accordée aux voies professionnelles. Le centre d'analyse stratégique propose de « tester la possibilité pour des entreprises de s'associer afin d'accueillir un apprenti sur le modèle de la formation dite « en association » en Allemagne ». Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du ministre suite à cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36185

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8970